



Regards croisés sur le handicap : Mina Saouti, ou comment inverser les paradigmes ?

Rose EBOKO

Analyse Esenca 2024



Crédit photo : Mina Saouti

Éditrice responsable : Ouiam MESSAOUDI

Siège social : rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles

Accès public : place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles • **Contact Center** : 02 515 19 19

Numéro d'entreprise : 0416 539873 • **RPM** : Bruxelles • **IBAN** : BE81 8778 0287 0124

Tél : 02 515 02 65 • esenca@solidaris.be • www.esenca.be



Avec le soutien de :



Introduction

Le secteur du handicap en Fédération Wallonie-Bruxelles est un « petit » monde. De nombreuses personnes y travaillent parfois depuis 20, 30 ans avec passion et dévouement. Ces personnes ont des expertises pointues, mais également une vision d'ensemble du secteur et de ses enjeux d'hier et de demain. Elles apportent, par leur parcours de vie, par leur gestion des associations, leurs savoirs, énormément de force au secteur.

Esenca observe que plusieurs de ces personnes-ressources sont à l'approche de leur fin de carrière. D'autres ont tout simplement tellement d'expérience que même en cours de carrière, il serait intéressant de prendre le temps d'échanger avec elles et eux. Nous avons toujours été attentives à la transmission des savoirs, des expertises dans notre secteur. Le projet du Centenaire du handicap répondait déjà en 2020 à ce besoin de garder une trace des évolutions en matière de handicap sur ces dernières décennies :

<https://centenaireduhandicap.be/>

Nous avons donc réalisé un entretien avec Mina Saouti, dont le parcours et la vision du handicap dans la société inspire beaucoup de réflexions. **Mina, par le biais de la pratique sportive (mais pas que), nous invite à changer de paradigme ; dans sa vision et ses projets, ce sont les personnes valides qui rejoignent un projet porté par des personnes en situation de handicap !** Nous espérons que cet entretien nourrira des débats et alimentera des projets !

Nous remercions chaleureusement Mina Saouti d'avoir accepté cet entretien avec Esenca.

Mina, pouvez-vous vous présenter et nous en dire un peu plus sur votre parcours de vie ?

Mina Saouti : Je m'appelle Mina, je suis fille de mineur, née au Maroc. J'ai contracté la polio à l'âge de 18 mois. Mon père a été contacté pour venir travailler en Belgique donc il est venu s'installer ici et en 1964 un an après, nous l'avons rejoint. Je suis arrivée entre mes 4 et mes 5 ans, lourdement handicapée. J'ai dû subir une élongation des tendons, car j'avais perdu définitivement l'usage de mes jambes, à l'hôpital Brugmann où je suis resté 1 an. Ensuite, j'ai passé 1 an de revalidation à l'hôpital Reine Fabiola, pour par la suite être intégrée à l'École Clinique Provinciale de Montignies Sur Sambre où j'ai fait mes primaires et ensuite mes études en travaux de bureau. Je suis sortie diplômée en juin 1980. Cet été je me suis mariée, je n'ai donc pas pu travailler comme il était prévu, car je devais commencer comme standardiste en septembre pour la société de taxis qui m'amenait à l'école. J'ai ensuite eu mes enfants.

Je me suis séparée en 1996 pour des raisons liées à des problèmes familiaux, dont je ne veux pas parler, car être une femme en situation de handicap n'est pas très bien acceptée et reste un sujet tabou, mais est une réalité de la vie ! J'ai eu des passages de dépression, ça n'a pas été facile. Après mon divorce, j'ai recommencé à voir les personnes avec qui je suis allée à l'école, des amis, etc.

La vie que je vis maintenant est en fait celle que j'aurais voulu déjà commencer juste après avoir fini mes études. Surtout que j'avais eu à l'époque une promesse d'embauche ! Quand j'ai achevé mes études en 1980, dès l'été je me suis mariée et malgré mon diplôme, je n'ai pas pu travailler, malgré moi... Cette situation personnelle a développé en moi une grande sensibilité au pouvoir d'autonomie des femmes et en particulier des femmes et des personnes en chaise roulante. **En tant que femme en situation de handicap, il y a eu énormément de frustrations, d'abus et de contrôles extérieurs entraînant également un manque d'autonomie financière pour moi.**

« Roues libres Charleroi », dont vous êtes la présidente, est une association qui travaille à sensibiliser les élus afin de rendre la ville accessible et inclusive : pouvez-vous nous expliquer l'historique de la structure et comment elle fonctionne aujourd'hui ?

Mina Saouti : À une période de ma vie, après le mariage de mes grandes filles j'ai demandé à obtenir un fauteuil électrique, car je n'avais plus la force de me pousser, toute ma vie j'ai utilisé mes bras pour tout faire et cela laisse des séquelles aux articulations des épaules Cette demande a été très longue et pénible. J'ai sans cesse dû expliquer mon besoin d'autonomie au quotidien, qui dépendait de ce fauteuil. J'ai vécu des tas de moments où mes droits n'ont pas été respectés. Il y a notamment une anecdote très interpellante lors d'une de mes premières sorties en bus, le chauffeur ne voulait pas venir ouvrir la rampe du bus en rajoutant : « si vous ne savez pas sortir toute seule vous n'avez qu'à rester chez vous ! ». Je me suis sentie comme un déchet de la société qui dérange. Je lui ai fait comprendre que j'irai me

plaindre directement à la TEC dès l'arrivée, arrivé à la gare de Charleroi, il est venu m'aider et s'est excusé en me disant qu'il avait été stupide et qu'il avait bien réfléchi, pendant le trajet. Des incidents de ce type sont trop fréquents et au fil du temps, j'ai rencontré deux personnes ayant également des problèmes de mobilité comme moi. Nous avons donc décidé ensemble de faire quelque chose; après des années de lobby avec preuves en photos et vidéos de tous les problèmes de mobilité que les personnes à mobilité réduite rencontraient, l'association Roues Libres Charleroi est née en 2020. Il a fallu beaucoup de temps pour y arriver, car le projet existait depuis 2013 (interpellations des politiques, etc.) et il n'a abouti que 7 ans plus tard. J'avais pris l'habitude de faire des photos et des vidéos de tout ce qui n'allait pas. J'ai fait un groupe et j'ai commencé à publier des informations accessibles, tout comme quelques facilités pour encourager les personnes en situation de handicap à oser voyager et se déplacer. Aujourd'hui, cela prend la forme d'un groupe Facebook qui s'appelle Handy-Alert-Infos¹, où nous publions tout ce qui ne va pas et ce qui va, nos activités, des lieux accessibles pour les vacances, etc. Son objectif est donc de mettre en lien les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) entre elles et de faire circuler des informations utiles pour faciliter la vie des personnes en situation de handicap et leurs accompagnants. Ceci revient donc à dire que si quelqu'un a besoin d'aide, il peut y trouver des numéros de téléphone utiles, du matériel accessible à vendre ou à donner, etc.

Dans cette lancée, nous avons voulu déployer une offre sportive, comme cela existait déjà à Bruxelles ou à Louvain-La-Neuve, par exemple où les clubs sont gérés par des personnes valides, par contre le projet de l'association est **d'inviter des personnes valides à venir partager des activités sportives dans un club mis en place et géré par des personnes à mobilité réduite**. Nous avons choisi deux activités sportives ou de loisirs, toutes 2 inclusives. :

- La cyclo-dance : Il s'agit d'une danse entre une personne valide et une personne en chaise roulante, le symbole m'a beaucoup touché, car c'est un partage, de nouvelles sensations, un voyage à la découverte de l'autre...
- La boccia : il s'agit d'un dérivé de la pétanque. La personne valide doit se mettre en situation assise aussi pour que tout le monde soit au même niveau, à la même hauteur. Une belle activité inclusive.

Via les ateliers de cyclodanse par exemple, vous prenez le pari d'inverser la tendance : ce sont des personnes valides qui viennent danser avec des personnes en situation de handicap. Pourquoi est-ce important pour vous et quelles difficultés rencontrez-vous ?

Mina Saouti : Inverser la tendance est une chose importante pour moi, parce qu'habituellement, il existe plus de clubs de danse pour personnes valides entre elles et nous, les personnes avec un handicap moteur, on ne sait pas y aller. En invitant des personnes valides à venir danser, elles viennent découvrir et apprendre ces échanges mixtes dans la danse. Le témoignage des personnes valides qui ont essayé est qu'elles y prennent

¹ Page Facebook : [Handi-Alert-Infos!! «Roues Libres Charleroi» | Facebook](#)

beaucoup de plaisir ! La principale difficulté que nous rencontrons dans ce projet pour le moment est la plage horaire qui nous est attribuée (16h-18 h). Elle est difficilement conciliable pour les personnes qui travaillent.

Il faut tout de même relever que cela n'a pas toujours été le cas. Nous avons eu par le passé une autre salle avec de meilleurs horaires, mais cette dernière a été vandalisée. Les autorités communales nous ont accordé la gratuité de la salle et nous ont promis de récupérer le salon communal dès que possible. Bien que l'initiative soit excellente et pleine de sens, finalement, elle ne porte pas complètement de fruit à cause aussi du peu de communication qui nous est faite et de la peur de l'autre, je pense, beaucoup n'osent pas venir, alors qu'on s'amuse ! Comme danseuses et danseurs, un de nos besoins est également d'avoir une salle avec des miroirs et des barres d'appui. En définitive, nous avons les mêmes besoins de matériel de danse que dans toutes les salles de danse, de meilleurs horaires et plus de sensibilisations, pourraient permettre à plus de personnes valides de venir.



Crédit photo : Mina Saouti

Quel impact pensez-vous qu'une activité comme la cyclodanse peut avoir ?

Mina Saouti : Il n'y a pas longtemps, à l'École Clinique, où j'ai été envoyée pour faire de la sensibilisation au handisport, par la LHF (Ligue Handisport Francophone), il y avait des jeunes enfants parmi lesquels un jeune garçon qui était un nouvel arrivant là-bas, assez agité. J'ai été près de lui en lui parlant doucement, en lui caressant la main, je lui ai dit que ma partenaire allait le faire danser, ce qu'elle a fait en commençant tout en douceur, parce qu'il était en chaise roulante, et sur base du principe général, la cyclodanse se pratique avec une personne valide et une personne en chaise roulante. Au bout de quelques minutes, il s'est calmé s'est laissé porter par la musique et la danse, il n'a plus crié, ne s'est plus énervé même après la danse, pour finir il s'est endormi à sa place. Cette exemple indique toute l'importance de faire une telle activité dans des lieux publics et les institutions spécialisées pour montrer les bénéfices de ce type de sport sur le bien-être des personnes fragilisées par le handicap. C'est une activité sportive et de loisir et la pratiquer en public peut motiver des personnes valides à s'inscrire à nos cours de cyclodanse. Mon but, c'est de l'enseigner à un maximum de personnes valides pour qu'elles puissent apporter ce bien-être aux personnes à mobilité réduite dans des institutions ou simplement en boîte de nuit, les fêtes, les thés dansant, etc., car il y a toujours une personne à mobilité qui regarde simplement les autres danser.

Nous avons reçu un subside pour faire de la sensibilisation dans des écoles et à l'école clinique, mais moi ce que je voudrais, c'est aller dans des écoles « ordinaires », pour sensibiliser les personnes valides par ce biais-là !

Il faut donc trouver des personnes valides qui ont envie de partager des choses avec des personnes en situation de handicap, ce qui est plus compliqué, en filigrane, c'est bien sûr la peur de l'inconnu, la méconnaissance du handicap.

En quoi organiser une offre de sport pour les personnes en situation de handicap est si important aujourd'hui ?

Mina Saouti : En réalité une offre de sport pour les personnes en situation de handicap est une bonne chose, parce qu'on a envie de faire les choses comme tout le monde, donc dans ce cas-ci, un sport qui nous plait. Dans le cas d'activités mixtes comme la cyclodanse, ce qui pose encore parfois problème, c'est **l'accessibilité des lieux** ! Lorsqu'on va dans des associations ou des institutions qui organisent des festi'Handisport, les toilettes ne sont souvent pas adaptées, par exemple, et cela rend notre venue impossible ! Si on veut réellement créer des activités inclusives, il faut impérativement penser aux sanitaires adaptés et à une accessibilité totale des lieux, car faire du sport est un besoin pour toute la population et cela permet par exemple aux personnes en situation de handicap qui sont concernées de sortir de chez elles, car malheureusement il y a énormément de personnes qui ne sortent pas de chez elles, parce que justement l'inaccessibilité fait peur.

Votre travail ne s'arrête pas au sport, vous militez aussi au quotidien pour plus d'inclusion et d'accessibilité. Avez-vous relevé des avancées, mais aussi des constats négatifs de terrain et comment pourrait-on y remédier ?

Mina Saouti : Effectivement, en dehors du sport, je fais aussi attention au parcours des personnes malvoyantes par exemple, parce qu'à la gare pour citer un exemple concret, il faut revoir certains parcours. Je fais attention à d'autres handicaps que le mien évidemment. Quel que soit le handicap, il est important d'en parler afin que la société en tienne compte. Au niveau du monde politique, il y a beaucoup de choses qui ont évoluées, même si cela prend du temps et parfois c'est difficile avec nos interlocutrices et interlocuteurs. Le fait de se battre tout le temps pour gagner son autonomie passe par des vidéos, des photos également, pour sensibiliser l'opinion publique et triste réalité mais ça dérange. Je fais partie du conseil consultatif de la personne en situation de handicap et de ce fait je peux relayer les déboires et écueils liés au manque d'accessibilité auprès des autorités communales, toutefois sans forcément que ça ne porte du fruit de manière concrète. Je ne milite pas exclusivement pour moi, je me bats aussi pour les autres. Bien que j'ai ma voiture et que je sois autonome, je connais le parcours du combattant pour prendre les bus, les trains, etc., donc j'aimerais bien que la réalité soit aussi meilleure pour les personnes en situation de handicap qui n'ont pas d'autonomie. C'est la raison pour laquelle je propose inlassablement aux politiques de se mettre à notre place, notamment par les mises en situation. Une avancée que je relève quand même, tiens du fait qu'une fois qu'elles sont sensibilisées, les personnes dites valides

peuvent mieux évaluer la réalité des personnes en situation de handicap. (Pas tous !) Je pense qu'il faut faire systématiquement passer les politiques par ce genre de sensibilisation. Les aménagements réalisés pour les PMR bénéficient par ailleurs à tout le monde, les parents avec une poussette, les personnes âgées, etc., d'où la nécessité d'avoir une société accessible à toutes et tous.

Avez-vous aujourd'hui l'impression que le regard que portent les personnes valides sur les personnes en situation de handicap a évolué ? Pensez-vous que des activités sportives inclusives comme celles menées par Roues libres Charleroi participent à cela ?

Mina Saouti : La sensibilisation par le biais de la danse pourrait participer à l'évolution du regard, en partageant avec par exemple des champions de Belgique de diverses disciplines sportives, ça peut être une chose positive aussi.

Néanmoins, pour des activités sportives avec tout le monde, je pense que chez Roues libres Charleroi, nous sommes encore très limités, on n'a pas assez d'aide, donc peu de visibilité de notre activité. En ce qui concerne le bouche-à-oreille, la communication, la publicité est encore indispensable. Pourtant, c'est ce type de sport qui est le plus répandu et gagnerait à être connu pour plus d'inclusion, ça se passe tous les jours, pas que pour des sportifs de haut niveau, qui ont leur notoriété et les sous qui vont avec.

En tant que PMR, nous avons beaucoup de désagréments, j'ai notamment vécu une expérience désagréable quand je suis allée à un festi 'handisport, accompagnée par une membre valide de l'association pour faire une démonstration. Là-bas, on s'est adressé à ma partenaire valide comme si c'était elle la responsable du club, juste parce qu'elle était valide, et moi qui portais l'activité, on ne s'est pas adressé à moi directement. Ce sont des faits qui donnent le sentiment de devoir toujours se justifier et au final c'est comme si je devais toujours rappeler que c'est moi la responsable des activités et la présidente. C'est une chose gênante à la longue autant pour moi, que pour ma partenaire. D'autre part, même si je suis relativement autonome, que j'ai ma voiture, que je suis indépendante et je me débrouille un maximum, il n'en demeure pas moins vrai que cette autonomie coûte non seulement très cher, mais cela prouve à suffisance que la personne en situation de handicap demeure encore stigmatisée et pas considérée entièrement comme n'importe quelle citoyenne ou citoyen qui a des droits autant que n'importe qui !

Aujourd'hui, nous observons en Belgique que beaucoup de moyens sont attribués au parasport de haut niveau (olympique, compétitif, etc.) Au détriment du sport de « loisir ». Avez-vous senti cette différence sur le terrain ?

Mina Saouti : Le sport de loisirs pour les personnes en situation de handicap est très important, car il contribue au maintien de la forme physique, et dans certains cas, ça fait

évoluer les mouvements, mais aussi pour le bien-être mental et émotionnel. Je suis toujours en train de faire la promotion de notre club de sport de telle sorte que tout le monde (tant les personnes valides que les personnes en situation de handicap) y ait accès tout le temps, tous les jours. Pour ma part, concernant un athlète paralympique, sa pratique d'un sport ne va pas changer la réalité de la vie au quotidien des autres personnes en situation de handicap. Le projet que porte notre association revient à proposer au travers du sport de se rencontrer et d'apporter du plaisir autant que faire se peut. D'une certaine manière, cela permet de se sentir utile à la société. Pourtant, nous rencontrons des difficultés administratives, de reconnaissance, etc. du club. Nous avons le sentiment de ne pas être aidés. C'est très différent du sport de compétition.

Au lendemain des élections communales, qu'attendez-vous des politiques communales dans la mandature politique à venir ? Et que pensez-vous qu'une association comme Esenca pourrait faire auprès des communes ?

Mina Saouti : Je répète avec insistance qu'il est indispensable pour le politique de **consulter** et de faire appel à des experts parce qu'un handicap est toujours différent d'un autre. Il faut donc consulter les personnes directement concernées par le handicap et les associations, les personnes qui par exemple ont une expertise en accessibilité. N'oublions pas aussi les conseils consultatifs.

Une association comme Esenca devrait pouvoir jouer un rôle de facilitateur en s'assurant par exemple que les personnes en situation de handicap ont les mêmes droits que n'importe quelle autre citoyenne ou citoyen. Car à partir du moment où une personne en situation de handicap doit payer plus cher un service qui relève des droits fondamentaux, cela ne va pas. Le fait est que trop souvent, les décisions sont prises entre personnes valides, et elles ne correspondent pas du tout à la réalité des PMR. C'est pour cela que nous attendons des autorités communales qu'elles accordent plus de places aux personnes comme nous (en situation de handicap avec différents types de handicaps visibles et invisibles) dans leurs instances décisionnelles, dans les conseils communaux, etc. afin de tenir compte des spécificités de tout le monde, pour une société vraiment inclusive.

Esenca mène depuis plus de 20 ans un label, le label Handycity®. Que pensez-vous de ce type d'initiative à échelle communale ?

[Élément de contexte : Le Label Handycity® est un label porté depuis plus de 20 ans par Esenca. Il vise à accompagner les communes dans leurs démarches d'inclusion des personnes en situation de handicap tout au long des mandatures communales. En 2024, 76 communes ont été labellisées sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.^{2]}

² Plus d'informations concernant le Label, son processus et comment le rejoindre : <https://www.esenca.be/outils-handycity/>

Mina Saouti : Je pense que la place du label dans les communes est d'une grande aide, parce que selon moi c'est un stimulant pour les échevins (et l'ensemble du monde politique) à travailler notamment à l'accessibilité de plus en plus dans leur commune. C'est important comme initiative, mais il ne faut toutefois pas attribuer le label Handycity® facilement. Il serait judicieux d'analyser tous les paramètres et questionner peut-être les personnes en situation de handicap des communes concernées avant de l'octroyer, également voir les efforts qui ont été faits par les communes avant la mandature et la différence au vu de ce qui est réalisé pendant la mandature.

En dehors du label, il faut des politiques publiques qui contraignent notamment l'accessibilité à tous les niveaux, même dans les domiciles pour PMR. Il est très important pour les communes de faire de la sensibilisation au sein de leurs administrations, les commerces, les pharmacies, les lieux publics, les cafés, etc. Cela, afin de trouver des solutions pour rendre accessible chaque lieu ! Lorsqu'on est en situation de handicap physique par exemple, prendre le bus, simplement jeter quelque chose à la poubelle ou rentrer dans une boulangerie relève du parcours du combattant. Rien ne peut se faire par coup de baguette magique, ce qui pousse parfois les PMR à faire du bruit sur les choses qui ne vont pas afin d'obliger les communes à mettre en place des dynamiques inclusives.

Un mot de la fin ?

En définitive, les Échevines et les Échevins doivent être solidaires et à l'écoute des personnes en situation de handicap. **Le paradigme doit être inversé** : c'est à eux de venir nous consulter pour voir ce dont on a besoin. C'est à eux de tenir compte de ce qui est important pour les personnes concernées par le handicap. **Ce serait bien pour les personnes valides de tenter l'expérience, de venir dans notre club sportif.** Il n'y a pas de mal à poser des questions aux personnes en situation de handicap. De fait, s'il y a un besoin d'éventuellement donner des conseils, ça permet aux personnes concernées de se sentir écoutées. C'est d'autant plus nécessaire que parfois nous nous sentons un peu rabaissées. J'ai vécu dans une réalité où j'ai toujours vraiment l'impression d'énerver les gens, même lorsque j'avais vraiment besoin d'aide et besoin de trouver des solutions. Mon souhait, c'est à la fois d'aider et de montrer également ce qui ne va pas afin que les autorités compétentes en tiennent compte, tant pour moi que pour le reste de la population sans passer pour une personne difficile (car c'est comme ça qu'on parle de moi...).

Pour citer cette production

EBOKO, Rose (2024). « Regards croisés sur le handicap : Mina Saouti ou comment inverser les paradigmes », Analyse Éducation Permanente, Esenca.
URL : www.Esenca.be

Esenca

Esenca — anciennement ASPH, Association Socialiste de la Personne Handicapée — défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

Handy droit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handy droit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages « Access-i » et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Un travail d'information, de communication et d'interpellations

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handylogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc. Le magazine Handylogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

Une reconnaissance en Éducation Permanente

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

Un label communal : Handycity®

Handycity® est un label visant à **encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.**

Chaque initiative, petite ou grande, peut **contribuer à l'amélioration de la qualité de vie** des personnes en situation de handicap et de tout un chacun.

Dans ce processus, **Esenca s'adapte aux réalités des communes** tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.

Handycity® est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) **tous les 6 ans** aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Des formations

Les **formations** que nous proposons couvrent de **nombreux domaines** : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie **dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers.** Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un **contenu adapté à vos réalités** et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos **formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne.** Nous pouvons également dispenser ces formations **au sein de vos structures** et à la demande.

Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

Contact

Tél : 02 515 02 65 • www.esenca.be • esenca@solidaris.be



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE